



Lettre d'information  
Janvier 2024

### Quelques chiffres clés

**8** communes constituent le SIAEP

**+ 4.000** habitants

Près de **2800** abonnés

Plus de **100 km** de canalisations  
soit 27 abonnés par km de tuyau

**180.000 m<sup>3</sup>** d'eau distribués  
(hors bassins communaux)

**36** sources captées et **1** pompage souterrain

**36** réservoirs

**4** agents : 1 secrétaire-comptable  
3 techniciens

#### L'eau en Savoie :

- 440.000 habitants
- 6.500 km de canalisations
- 48 millions de m<sup>3</sup> distribués



SIAEP  
04 79 65 28 26  
4 place Mairie 73220 Val d'Arc



# SYNDICAT DE L'EAU EN PORTE DE MAURIENNE

Val d'Arc (Aiguebelle + Randens) | Bonvillaret | Montsapey | Epierre  
S' Pierre de Belleville | S' Alban d'Hurtières | S' Georges d'Hurtières | Montgilbert

#### Edito

Depuis sa création en 2012, le syndicat est passé progressivement de 4 à 9 communes, puis à 8 après la fusion de Randens et d'Aiguebelle en une seule commune Val d'Arc. Il assure sur son territoire la gestion du service public d'eau potable et les missions qui y sont associées :

- La protection de ses ressources superficielles ou souterraines en eau.
- La production de l'eau potable par traitement adapté aux objectifs de qualité à atteindre.
- Le transport de l'eau potable.
- La distribution de l'eau potable aux abonnés et usagers du service.
- La surveillance de la qualité de l'eau depuis le point de captage jusqu'au consommateur final.
- La sécurisation de son approvisionnement en eau et la continuité d'alimentation de ses abonnés.
- La fixation des tarifs de vente de l'eau dans l'intérêt général de ses membres.
- L'information des usagers du service public de l'eau potable.

Sur un territoire aussi étendu et ne comportant que peu d'abonnés, le prix du m<sup>3</sup> d'eau distribué est plus élevé que le prix moyen départemental tout en restant cohérent avec ceux constatés dans les territoires ruraux.

Toutefois, nos équipements parfois anciens, vont nécessiter des travaux de rénovation et de consolidation importants dans la décennie à venir.

Un effort tarifaire sera demandé aux usagers à partir de 2024 afin de pouvoir mener à bien ces investissements.

Nous constatons tous l'impact du changement climatique sur notre quotidien et il est nécessaire dès à présent de sécuriser notre accès à l'eau potable à travers une gestion responsable de la ressources et de sa distribution.

Depuis 2020, le syndicat gère également l'assainissement collectif pour le compte de la commune de Val d'Arc avec la création d'une station d'épuration et le réseau de collecteurs associé. Cette mission est financièrement neutre pour le syndicat, les surcoûts étant couverts par la commune.



## BUDGET

Fonctionnement	2020	2021	2022
Recettes (€)	318 251	574 998	417 794
Dépenses (€)	441 448	523 178	552 694

(Les dépenses de fonctionnement comprennent, entre autres, les charges salariales, les véhicules, l'outillage, les analyses d'eau, les frais divers ainsi que toutes les réparations sur les réseaux existants.  
Les recettes de fonctionnement sont issues de la vente d'eau potable)

Investissements	2020	2021	2022
Recettes (€)	4 476 0367	1 063 377	806 799
Dépenses (€)	3 001 980	2 135 551	1 313 362

(Les dépenses d'investissement correspondent à tous les travaux de création de réseaux, captages et réservoirs ainsi qu'au remplacement des linéaires devenus trop vétustes.  
Les recettes d'investissement proviennent des subventions diverses et des prêts bancaires, ainsi que d'une part d'autofinancement lorsque le budget le permet.)

## TRAVAUX EAU

Depuis sa création en 2012, le SIAEP a réalisé plus de 3.5 millions d'euros de travaux et d'études : remplacement de réseaux vétustes, station de relevage, implantation de réservoirs, télésurveillance...

Pour la décennie à venir, dans le but de consolider les infrastructures, de répondre à l'augmentation de la population sur notre territoire et de gérer efficacement la ressource en eau potable, le SIAEP devra investir environ 5 M€.

Niveaux de services concernés	Nombre d'opérations	Montants des travaux
Opérations prioritaires liées à la ressource et aux travaux engagés	11	710 322
Amélioration et protection de la ressource	4	392 850
Amélioration du traitement et de la qualité de l'eau	6	160 000
Amélioration de la surveillance et du comptage, amélioration du rendement	5	44 480
Amélioration de la fiabilité des équipements, renouvellement du réseau et des ouvrages	8	1 944 100
Amélioration de la sécurisation d'alimentation en eau	2	1 811 100
Amélioration de la connaissance du patrimoine (SIG et inventaire)	Ft	200 000
<b>Total arrondi à</b>		<b>5 263 000</b>

Etude SAFEGE 2021

## TRAVAUX ASSAINISSEMENT

Sur Val d'Arc, l'assainissement a nécessité l'investissement de 6.5 M €. Environ 2 M € pour la création d'une station d'épuration et près de 4.5 € pour la réalisation des différents collecteurs sur Aiguebelle et Randens. Les travaux entamés en 2020 devraient se terminer courant 2025.

## Comparaison du prix de l'eau TTC (eau potable + assainissement) Données France, Région et Dépt : 2018

Prix moyen de l'eau (€/m<sup>3</sup> - 2018)

France	Région AURA	Savoie
4.14 €	3.90 €	4.23 €

Source : SISPEA (observatoire national des services d'eau et d'assainissement)

On constate que la moyenne départementale est légèrement supérieure à la moyenne nationale, la Savoie étant un territoire rural en zone de montagne. Le nombre d'abonnés par kilomètre de réseau impacte considérablement le coût du M<sup>3</sup> distribué. Avec ses 100 km de réseau pour seulement 2800 abonnés, la situation du SIAEP est très défavorable par rapport à la moyenne départementale.

## Tarification 2024

Afin de faire face aux enjeux à venir et d'équilibrer les comptes du syndicat, le tarif des services eaux et assainissement sera le suivant à partir du 01/01/2024 :  
Abonnement eau potable : 80 € ht  
Prix du M<sup>3</sup> : 2.20 € ht  
Assainissement, le M<sup>3</sup> : 2 € ht

## CONTRÔLE QUALITÉ

L'Agence Régionale de Santé contrôle périodiquement les qualités bactériologiques et physico-chimiques de l'eau distribuée sur nos réseaux.

Des fiches d'information correspondant à votre commune sont disponibles auprès du syndicat. Elle sont également consultables dans votre mairie.